

[Peabody, le plus gros producteur de charbon américain dépose son bilan](#)



La Banque Nationale Suisse a eu le fin nez en investissant plusieurs millions dans les actions du géant Peabody Energy. En effet, le plus gros producteur de charbon aux Etats-Unis, a annoncé s'être placé sous la protection de la loi américaine sur les faillites (chapter 11).

La demande pour cette procédure, qui permet à une entreprise de se restructurer et de renégocier en toute quiétude sa dette avec ses créanciers, a été déposée auprès d'un tribunal des faillites du Missouri, Etat du centre des Etats-Unis où est basé le groupe.

Ce dépôt de bilan vise à "renforcer la trésorerie et à réduire la dette", indique dans un communiqué l'entreprise.

Peabody Energy, qui prévoit de poursuivre ses activités le temps de la procédure, n'a pas inclus ses filiales en Australie dans la procédure.

"C'était une décision difficile à prendre mais c'est la bonne pour permettre à Peabody d'avancer", a commenté le PDG du groupe Glenn Kellow, cité dans le communiqué.

Le groupe est victime comme l'ensemble du secteur des matières premières du ralentissement économique mondial et de la surabondance d'offre qui a entraîné une chute des prix. Le coût de la tonne de charbon a ainsi perdu de 10 à 15 dollars en 2015.

Le secteur pâtit également des faibles prix du gaz naturel.

Arch Coal, grand rival de Peabody et deuxième producteur américain de charbon, a déposé son bilan en janvier.

Peabody Energy, qui présentait une dette de 6,3 milliards de dollars à fin 2015, a déjà obtenu des facilités de paiements à hauteur de 800 millions de dollars dans le cadre du dépôt de bilan.

Il avait prévenu mi-mars que, faute d'avoir pu payer 71,1 millions de dollars d'intérêts dus sur une dette, il était au bord de la faillite.

Source: Afp